

## RAPPORT D'ANALYSE N° 66559-20-233 rev. 0

N° analyse: 66559-20-233 Type analyse: D2CL\_C\_Q

Origine échantillon: SURMONT Point surveillance: 2200

Installation :SIVU DE FROIDEFONTAINE (UDI)

eau traitée au chlore (U.G.E.) SIVU DES EAUX DE FROIDEFONTAINE

prélevé sous accréditation par Mr Lamris (LAM) Laboratoire PMA

Date de prélèvement :20/01/2020 à 09h25 Date de réception : 20/01/2020 à 12h00 Date de début des essais :20/01/2020 à 13h00

ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC 8 RUE HEIM CS 90247 90005 BELFORT CEDEX

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 1 page(s). Ce rapport ne concerne que l'échantillon référencé ci-dessus.

Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Les déclarations de conformité ne sont pas couvertes par l'accréditation.

METAUX ET MICROPOLLUANTS MINERAUX		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode	
	Antimoine	Е	<1		μg/L	5		NF EN ISO 11885	
	Cadmium Chrome Cuivre		<1		μg/L	5		NF EN ISO 11885	
			<2		μg/L mg/L	50		NF EN ISO 11885	
			0.0812				1	NF EN ISO 11885	
	Fer	Е	10.3		μg/L		200	NF EN ISO 11885	
	Nickel	E	<2		μg/L	20		NF EN ISO 11885	
	Plomb	E	<2		μg/L	10		NF EN ISO 11885	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES		Labo (1)	Valeur (2)	Incertitude	Unité	Limite de qualité	Référence de qualité	Méthode	
	Nitrites	Е	<0.01		mg/l	0.5		NF EN ISO 10304-1	

(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation) E=Laboratoire QUALIO Besançon (1-6283)

La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.

: somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)

Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques. Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à lessai et tels quils ont èté réçus.

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

**CONCLUSIONS** Eau conforme aux limites et satisfaisante au regard des références de qualité

## Renseignements Complémentaires

Prestation QUALIO réalisée sous accréditation - rapport disponible sur demande-Pour les paramètres sous-traités : voir résultat CARSO joint

Safia ZEHAF Directrice du Laboratoire

1/1

## CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Edité le : 24/01/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

D'AGGLO. DU PAYS DE MONTBELIARD RUE DE LA CORNETTE LA CHARMOTTE 25420 VOUJEAUCOURT

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Identification dossier: LSE20-8339

Identification échantillon : LSE2001-37213-1 Analyse demandée par : ARS BOURGOGNE FRANCHE

COMTE - 90004 BELFORT

Référence échantillon commanditaire: 66559-20

Nature: Eau de production

Point de Surveillance : VILLAGE Code PSV : 0000002200

Localisation exacte : SURMONT VILLAGE - MAIRIE - WC

Dept et commune : 25 SURMONT

**UGE**: 0244 -

Type d'eau : T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Type de visite : D2 Type Analyse : D2CL2 Motif du prélèvement : CS

Prélèvement : Prélevé le 20/01/2020 à 09h25 Réception au laboratoire le 20/01/2020

Prélevé par le client Brahim LAMRIS FLACONNAGE CARSO-LSEHL

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 21/01/2020

Date de debut d'analyse le 21/01/2020 Paramètres analytiques Résultats Unités Méthodes Normes Limites de Références de 🖫									
Paramètres analytio	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qua <b>l</b> ité	Références de qualité	COFRAC		
Analyses physicochimiques Paramètres de la désinfection									
Chlorites	90D2CL_2*	< 0.010	mg/I CIO2-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4		0.2	#	
COV : composés organiques v Solvants organohalogénés									
Bromoforme	90D2CL_2*	< 0.50	μg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#	
Chloroforme	90D2CL_2*	2.3	μg/I	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#	
Chlorure de vinyle	90D2CL_2*	< 0.50	μg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.5		#	
Dibromochlorométhane	90D2CL_2*	0.48	μg/I	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#	
Dichlorobromométhane	90D2CL_2*	1.5	μg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301			#	

.../...

CARSO-LSEHL

Rapport d'analyse Page 2 / 2

Edité le : 24/01/2020

Identification échantillon: LSE2001-37213-1

Destinataire: LABORATOIRE D'ANALYSE DE LA COMMUNAUTE

Paramètres analyt	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qua <b>l</b> ité	Références de qualité	
Somme des trihalométhanes	90D2CL_2*	4.28	μg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	100	
Epichlorhydrine	90D2CL_2*	< 0.05	μg/l	Purge and Trap /GC/MS	Méthode interne M_ET105	0.1	#
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques  HAP							
Benzo (b) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	µg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (k) fluoranthène	90D2CL_2*	< 0.005	μg/I	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Benzo (a) pyrène	90D2CL_2*	< 0.003	μg/I	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.010	#
Benzo (ghi) pérylène	90D2CL_2*	< 0.005	μg/l	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Indéno (1,2,3 cd) pyrène	90D2CL_2*	< 0.005	μg/I	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083		#
Somme des 4 HAP quantifiés	90D2CL_2*	< 0.005	μg/I	GC/MS après extr. SPE	Méthode M_ET083	0.100	
Composés divers Divers							
Acrylamide	90D2CL_2*	< 0.1	μg/l	HPLC/MS/MS après injection directe	Méthode interne M ET130	0.1	#

90D2CL\_2\* ANALYSE (D2CL\_2) EAU DE DISTRIBUTION (ARS90-2018)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Eloyse LECOMTE Ingénieur de Laboratoire

